

En m'inscrivant **j'accepte les conditions générales de vente** qui figurent avec ce formulaire

NOM / PRENOM _____
(Des parents si inscription pour un enfant)

ADRESSE _____

MAIL (en MAJUSCULES pour lisibilité) _____
Nous vous transmettons toute l'information par e-mail (stages, événements...)

Téléphone Portable : _____



ENFANT-ADO : NOM / PRENOM _____

ENFANT-ADO : Age _____ Date de Naissance _____

INTITULE COURS _____ **JOUR** _____ **HORAIRE** _____

INTITULE COURS _____ **JOUR** _____ **HORAIRE** _____

INTITULE COURS _____ **JOUR** _____ **HORAIRE** _____



Parking

Ne vous gariez pas sur le parking au pied de l'école. C'est juste une dépose minute.

Vous pouvez vous garer sur les parkings publics gratuits, rue Eblé

Danse INDIVIDUELLE :

DANSE A DEUX :

Réduction :

Frais Gestion : 15€/ Personne

Je règle le montant de :

.....

.....

.....

.....

TOTAL DE VOTRE REGLEMENT

.....

Moyen de Paiement : Chèque(s) Nb chq.....

Espèce

MODALITES INSCRIPTION

1- **Joindre au bulletin** :

- La totalité du règlement
- Mineurs (- de 18 ans) : Copie pièce identité + Certificat médical d'aptitude à la danse concernée + copie assurance extra-scolaire
- Zumba : Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité concernée

2- Noter votre **adresse e-mail** en MAJUSCULE afin de vous retourner l'information nécessaire au déroulement de l'année.

3- **Paiement** : Chèque(s) à l'ordre du « **Les Pieds en Délire** ».

Règlement possible en 4 fois, chèques encaissés en Oct, Nov, Dec 2016 et Janvier 2017.

4- **Retourner l'inscription** à l'adresse suivante : Studio Dance 49, 11 boulevard Charles Barangé, 49000 Angers

5- **Inscription** : En vous inscrivant, vous acceptez les **conditions générales de vente**. Sans la totalité des pièces justificatives (lors du 1^{er} cours, après les portes ouvertes), l'accès à l'activité pourra être refusé. L'inscription s'effectue pour la saison qui se déroule de septembre 2016 à juin 2017, dans la réserve des places disponibles.

Conditions Générales de Vente : Les Pieds en Délire au Studio Dance 49

1 – CONDITIONS GENERALES

L'inscription aux cours des Pieds en Délire implique **l'acceptation totale et sans réserve du présent document**. En cas de non-respect de ces conditions, la ou les personnes (adultes ou enfants) impliquées peuvent être définitivement exclus de l'école sur simple décision des dirigeants.

2 – INSCRIPTION / PAIEMENT :

Les cours sont réalisés durant une saison qui s'étend du mois de septembre au mois de Juin de l'année suivante. Pas de cours pendant les vacances scolaires.

La totalité du paiement des activités est demandé lors de l'inscription. Le paiement peut être effectué par chèque à l'ordre de **Les Pieds en Délire** ou en espèces. Les pièces justificatives sont à fournir lors du 1^{er} cours, sans celles-ci, la participation à l'activité n'est pas autorisée.

Frais Gestion : Obligatoires par personne et par année

Le paiement échelonné : Le paiement en 4 fois est autorisé aux conditions ci-après : Exclusivement par chèques à l'ordre **Les Pieds en Délire**, les chèques sont tous datés du jour de l'inscription, tous les chèques doivent être remis à l'école le jour de l'inscription.

Les Pièces justificatives : A présenter lors du 1^{er} cours (hors cours d'essai)

Le certificat médical : Concerne les mineurs et le cours de Zumba

La décharge Fitness : Concerne les cours de Zumba

L'assurance d'activité Extra-scolaire : Concerne les mineurs

3 – SECURITE ET REGLES DE VIE

Respect: Les participants aux activités agissent dans le **calme et le respect des biens et des personnes**. Le non-respect du professeur, du personnel, des autres pratiquants (Agressions verbales ou physiques, transgression des conditions générales de vente, dénigrement, ...) ou des locaux est source d'exclusion immédiate et définitive prononcée par les dirigeants.

On ne court pas, on ne touche pas aux miroirs ni aux rideaux. Les accessoires dans les salles de danse, fixés ou non, servent à l'échauffement et à la pratique de certaines disciplines. Ils ne sont pas prévus pour s'y suspendre ou s'y asseoir (risque de rupture et de blessures graves). Seul le professeur peut en indiquer l'usage.

La responsabilité des Pieds en Délire ni du Studio Dance 49 ne saurait être engagée en cas d'utilisation anormale des matériels mis à la disposition des pratiquants. Pour éviter tout risque de dégradation, chacun doit veiller au bon respect des règles de vie.

La propreté et l'hygiène sont l'affaire de tous. Il est strictement **interdit de manger** dans les salles de danse, de même de manger des **Chewin gums**, ou boire du soda.

Veillez à ranger le matériel utilisé, jeter vos déchets dans les poubelles, ne pas oublier de vêtement, remporter vos bouteilles d'eau vides ou entamées, ne commettre aucune dégradation.

Dans le but de ne pas perturber le bon déroulement des cours, la présence des parents, famille, amis... n'est pas autorisée dans les salles de danse. Aussi, **il est interdit de perturber les cours** en se signifiant à la porte ou par les vitres durant les cours.

L'utilisation du **téléphone portable** pendant les cours n'est pas autorisée. Eteindre les téléphones durant la séance. Votre **tenue vestimentaire** doit être adaptée à l'activité que vous pratiquez. Chaussures propres ou dédiées à la danse, cheveux attachés, pas de bijoux pour les enfants.

4- SURVEILLANCE DES ENFANTS

En dehors du cours qui s'effectue dans la salle de danse et avec le professeur, les enfants ne sont pas sous la surveillance ni la responsabilité de l'école.

5- ACCUEIL ET POINTAGE

L'accueil fait partie de notre relation. Chacun des pratiquants, en arrivant dans les locaux du Studio Dance 49 se présente à l'accueil pour indiquer sa présence au cours. Les parents doivent demander à leur enfant de faire de même. Ne pas entrer directement dans la salle sans prévenir de sa présence.

6- HORAIRES

Les horaires doivent être respectés tant par les professeurs que par les danseurs. Si le pratiquant arrive après le démarrage du cours, il faudra demander au professeur s'il est encore possible d'intégrer le cours ou non. Concernant les séances de Fitness, si vous arrivez après l'échauffement, vous ne pourrez plus intégrer le cours.

Un **créneau horaire de cours** comprend : Le temps d'entrer en cours, la mise en place du groupe, la prise de parole de votre professeur ou du personnel pour différentes raisons, l'échauffement, le cœur du cours puis la fin et la sortie de cours.

7- ABSENCES

Votre engagement pour la saison demande une **assiduité aux cours**. En effet, des absences répétées entraînent nécessairement un retard dans votre progression et des difficultés dans votre apprentissage. Si vous êtes absent plus de 4 cours de suite, nous contacter pour savoir s'il est encore possible d'intégrer le cours au vu de la progression du groupe.

Si le professeur de danse est absent à **un cours** (santé, retard, ..), le cours peut être décalé de quelques minutes ou annulé. Si le cours est annulé, il est automatiquement reporté à plus tard. Lorsque cela est possible, le remplacement du professeur est effectué pour le cours concerné.

Si le professeur de danse est absent **plusieurs cours** de suite, il est alors remplacé dans les meilleurs délais.

8- VOLS

En cas de disparition d'un objet ou d'un vêtement, signalez-le au professeur. Ni les Pieds en Délire, ni le Studio Dance 49 ne peuvent être tenus pour responsables des vols commis à l'intérieur des locaux.

9- ASSURANCE

Les Pieds en Délire et le Studio Dance 49 sont dégagés de toute responsabilité en cas d'accident pendant un cours ou un inter cours. Ce cas rentre dans le cadre de la responsabilité civile ou individuelle accident de chaque danseur ou pratiquant d'activité (ou de l'assurance d'activité extra-scolaire pour les enfants).

10- DEGRADATION DES LOCAUX

En cas d'accident ou de dégradation accidentelle, prévenez l'école le plus tôt (votre professeur, la personne à l'accueil, un dirigeant...). Selon la gravité des dégâts et la manière dont est intervenu le ou les dégâts, une demande de réparation peut vous être demandée.

11 – MODALITES DE REMBOURSEMENT

Toute année commencée est due. Aucun remboursement ne pourra être effectué après la date des portes ouvertes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'ECOLE **LES PIEDS EN DELIRE** ET LE LIEU **STUDIO DANCE 49**

Studio Dance 49, 11 Boulevard Barangé, 49000 Angers

